



COPERNIC

Union Libérale Israélite de France

Waet'hanan

L'équilibre est-il possible en matière religieuse ?

D'aucuns se lamentent du décrochage religieux de certains quand plusieurs, à l'inverse, fustigent le zèle religieux des autres.

Un verset de notre *paracha* s'attache à cette éternelle question.

Moïse dit aux Enfants d'Israël : « N'ajoutez rien à ce que je vous prescris et n'en retranchez rien, de manière à observer les commandements de l'Éternel, votre Dieu, tels que je vous les prescris. » (Deutéronome IV:2)

Le discours de Moïse est simple : les prescriptions de la Torah semblent se suffire à elles-mêmes, et si elles doivent être étudiées, elles ne sauraient subir d'ajouts ou de retraits.

Les Sages dans les *Avot* de Rabbi Nathan (A:1) s'intéressent au premier interdit biblique et à la manière dont le comprirent les premiers humains. Ce moment peut servir d'illustration à notre verset.

Au départ, L'Éternel dit à Adam : « Tous les arbres du jardin, tu peux t'en nourrir ; mais l'arbre de la science du bien et du mal, tu n'en mangeras point : car du jour où tu en mangeras, tu dois mourir ! » (Genèse II:16-17)

Et pourtant, lorsque Eve rapporte ces propos, elle dit : « Les fruits des arbres du jardin, nous pouvons en manger ; mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas, vous n'y toucherez point, sous peine de mourir. » (Genèse III:3)

Les Rabbins remarquent que la femme a ajouté un interdit : celui de toucher le fruit. Ils considèrent que cet ajout, cette exagération est le résultat de la manière dont Adam a enseigné cet ordre.

De façon à empêcher toute consommation de ce fruit, il en a interdit le contact. C'est ce que la littérature rabbinique appelle dresser une haie autour de la Torah (Pirke Avot I:1).

Ce principe est loin de faire l'unanimité parmi les commentateurs. En effet, ici ils décrivent le serpent touchant l'arbre et ses fruits, démontrant ainsi à Eve qu'il n'y a rien à craindre du contact avec ce dernier. Rien à craindre donc aussi de la consommation de son fruit !

C'est là qu'intervient la faute. En exagérant le commandement et en déplaçant la barrière de l'interdit, le premier homme finit par faire perdre toute valeur à la règle.

Exagérer les commandements fait courir le risque de les relativiser, et là où l'idée de départ est de protéger la tradition juive dans une sorte d'écrin, le résultat ne finit en réalité que par être un « décrochage » de cette tradition devenue trop lointaine, trop difficile.

Dans un autre registre, Talleyrand ne disait-il pas que tout ce qui est excessif est insignifiant ? Ce qu'enseigne ce verset, c'est l'idée d'une juste mesure dans la manière de vivre les enseignements de

la Torah et le fait que tout autant le relâchement que l'excès sont des façons de s'éloigner du message du judaïsme.

L'équilibre est-il possible donc ? En tout cas il est exigé !

Chabbat Chalom,

Rabbin Jonas Jacquelin